

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

des salariés de GEG en colère contre la majorité

sous haute tension !

Le coup de la panne vu du hall de la mairie

Des conseils municipaux inoubliables, on en a vécus quelques-uns ces dernières années à Grenoble. Quand le hall de la mairie a été évacué par les forces de l'ordre, quand les "anti" ont tapé contre les murs, quand Éric Piolle, alors "simple" conseiller régional, s'est fait refuser l'entrée. On était même là le jour où des manifestants, dans le public, se sont fait vomir... après avoir lancé "Destot, ta politique nous fait gerber !" Mais le coup de la panne, c'est une première.

« Ils ne veulent plus de nous ? Qu'ils s'allument à la bougie ! »

On était donc aussi à l'extérieur, dans le hall, jusqu'au parvis. Devant l'écran diffusant les débats, avec les salariés de GEG. Combien étaient-ils ? 200 ? 300 ? Beaucoup, en tout cas. Et quand beaucoup de monde est en colère, ça fait... beaucoup de bruit. On a donc entendu, à plusieurs reprises, des "Fristot, démission !" couvrant les propos du maire. Le maire ? Hué aussi quand les "menteur !" ne prenaient pas le dessus sur les "bouh !"

Dehors, donc, l'ambiance était tendue. Électrique ? Oui. « Faut comprendre, il y a des gens, là, ils vont tout per-

dre », nous a soufflé une salariée, les larmes aux yeux, « écoeurée parce que cette majorité est en train de tuer notre boîte ». Le temps de finir sa phrase, clac, le coup de la panne : plus de lumière, plus d'écran géant, rien.

« Ils ne veulent plus de nous ? Qu'ils s'allument à la bougie ! », a dit un GEG et ses voisins ont bien ri. Plus que l'ancien élu écolo-alternatif Gilles Kuntz, quittant la mairie « parce que certains sont trop agressifs et que ce n'est pas cela la démocratie ».

Question de point de vue, répondront peut-être le socialiste Jérôme Safar ou l'UMP Matthieu Chamussy, applaudis par des salariés lors d'une suspension de séance.

À ce moment-là, c'était la pagaille dans le hall. Et plus encore quand des GEG ont poussé, forçant le passage, pour entrer dans la salle du conseil avec le fameux cercueil symbolisant, selon eux, la mort annoncée de GEG... (lire en page 2).

Un peu plus tard, la représentante du personnel a donné l'info du report de la délibération, puis du conseil, à ses collègues. Le hall de la mairie était encore plongé dans le noir. Mais quelques secondes plus tard, re-clac, la lumière était revenue.

Stéphane ECHINARD



Les manifestants, d'abord sur le parvis de la mairie de Grenoble, puis dans le hall, ont brandi un cercueil symbolisant, selon eux, la mort annoncée de leur entreprise, GEG. Photos Le DL/Lisa MARCELJA et M.E.

Éric Piolle : « Les pressions envers l'institution publique et ses représentants sont inadmissibles »



« Le conseil municipal doit rester l'instance républicaine qui représente tous les Grenoblois », a déclaré le maire Éric Piolle. Photo Le DL/Lisa MARCELJA

OPPOSITION DE GAUCHE

Safar : « La réponse du maire a été l'étincelle qui a tout fait sauter »

Le socialiste Jérôme Safar, président du groupe d'opposition de gauche, a ainsi commenté les événements de la soirée : « Contrairement à ce que beaucoup pensent, ce n'est pas le débat qui a posé problème. C'est la réponse du maire qui a été l'étincelle qui a tout fait sauter. Quand il a expliqué que la Ville n'avait pas argumenté contre le recours de l'Ades. L'inquiétude des 28 salariés de l'éclairage public est devenue tout à coup celle de toute la Sem (société d'économie mixte). Cette inquiétude est celle de 400 familles qui ne comprennent pas le signal de défiance envoyé contre cette entreprise locale.

Par ailleurs, le fait que le maire décide de reporter la délibération et le conseil est un aveu cinglant de non-préparation. Un constat d'échec sur la méthode. Ne pouvait-il pas y avoir des discussions en amont, avant d'en arriver à de telles extrémités ? Maintenant, il faut prendre le temps de travailler sur le fond, et j'ai proposé à Éric Piolle de participer avec mon groupe à cette réflexion. »

Propos recueillis par Ève MOULINIER



Jérôme Safar (PS), président du groupe d'opposition de gauche. Photo Le DL/Lisa MARCELJA

OPPOSITION DE DROITE

Chamussy : « Le débat a basculé quand les salariés ont compris... »

Matthieu Chamussy, président du groupe d'opposition UMP/UDI, a donné son point de vue sur la soirée : « Le débat a basculé quand les salariés de GEG ont compris qu'il n'était plus question seulement de l'éclairage public et des 25 emplois menacés, mais bien du devenir réel de l'entreprise GEG.

De l'autre côté, il fallait aussi voir le malaise perceptible chez certains élus de la majorité face à la situation de privatisation d'une entreprise locale...

En tout cas, c'est une première à Grenoble qu'un conseil municipal ne puisse pas se tenir, car il ne faut pas le cacher : la municipalité actuelle a été obligée de reculer sous la pression. Cet incident est loin d'être anodin.

Maintenant, il faut se recentrer sur le débat de fond, celui qui concerne le service du gaz et de l'électricité à Grenoble. L'enjeu est considérable, mais je ne désespère pas que nous puissions tous ensemble le faire avancer. »

Propos recueillis par Ève M.



Matthieu Chamussy, président du groupe d'opposition UMP/UDI. Photo Le DL/Lisa MARCELJA

LE BERYL D'OR
Joallerie Règlement immédiat
ACHAT D'OR
Le BERYL D'OR achète depuis 1987 toutes vos pièces or et lingots, débris, bijoux anciens et modernes, Diamants...
27, rue Docteur Mazet - GRENOBLE - 04 76 46 28 50
www.leberylor.com

578122700

RAPPEL DES FAITS

Comment GEG en est arrivé là



→ L'éclairage public, jusque-là appartenant à GEG, a été remporté par Citéos/Vinci, après un appel d'offres lancé par la Ville en 2012. Un marché au chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros par an.

Une surprise de taille pour les salariés de la Sem GEG qui, en colère, se sont invités au conseil d'administration de l'entreprise, le mardi 14 octobre.

L'ancienne majorité municipale avait lancé un appel d'offres le 22 octobre 2012 pour la gestion de l'éclairage public par décision du Conseil d'État.

Pour se conformer à la loi, au 1^{er} janvier 2015, la Ville ne devra en effet plus faire supporter le prix de l'éclairage public par les usagers. Le recours avait été déposé par l'écologiste Raymond Avrillier.

Le nouveau marché de l'éclairage de la Ville de Grenoble, appelé Crem (Conception, réalisation, exploitation et maintenance), dure huit ans et impose une obligation de résultat pour l'entreprise qui l'emporte.

À la suite de l'appel d'offres, deux sociétés _ GEG et Citéos/Vinci _ ont été admises au dialogue compétitif et ont dû répondre à un cahier des charges très strict et très technique imposé par les services de la Ville.

Lorsqu'elle a procédé au vote, la Commission d'appel d'offres, composée d'élus du conseil municipal (quatre de la majorité, un de la droite et un de la gauche), a choisi la société qui répondait le mieux au cahier des charges.

Citéos/Vinci a donc remporté le marché à... l'unanimité !

Hier soir, le conseil municipal de Grenoble devait suivre le choix de la Commission d'appel d'offres. Si les salariés ne l'avaient pas décidé autrement. Le maire s'est dit contraint pas le calendrier imposé par le Conseil d'État. Il a différencié l'entreprise et ses salariés de son statut juridique.

Dans son courrier, le président de GEG, Vincent Fristot, a invité les salariés à "analyser les raisons qui ont conduit au fait que GEG n'ait pas été retenu."

Même si la Ville est actionnaire principal à 51 %, la nouvelle majorité n'a pas défendu les intérêts de la mairie. Pourquoi ? Parce qu'il faut savoir que les écologistes et l'Ades n'ont jamais caché leur volonté de voir GEG passer d'une Sem (société d'économie mixte) à une Régie. Et ils ont même bon espoir d'y arriver un jour.

Pour cela, il leur faudra attendre que le tribunal administratif statue sur les trois recours déposés par Raymond Avrillier, Vincent Comparat et Vincent Fristot (depuis, il a dû se retirer) contre la décision du conseil municipal du 22 octobre 2012, au cours duquel Michel Destot et sa majorité décidaient de prolonger de trente ans la concession de GEG, poursuivant donc sa forme juridique de Sem qui avait été créée par l'ancien maire Alain Carignon en 1986.

« Mémoire d'ici : Grenoble comme notre ville a changé ! »
1951-1965
20 PHOTOS SUR PAPIER NOIR ET BLANC 20€
Idldocumentation@ledauphine.com Tél. 04 76 88 71 37
les archives photo du journal le Dauphiné Libéré